PROCESSUS D'UN BILAN DE COMPÉTENCES

1 HEURE

24 HEURES MAXIMUM ÉTALÉES SUR 2 À 3 MOIS

ENTRETIEN PRÉALABLE (gratuit)

- Présentation du bilan de compétences et de ses objectifs
- Présentation de la méthodologie utilisée lors des 3 phases du bilan
- Présentation du centre de bilans, de ses moyens matériels et humains
- Information sur les disponibilités du prestataire
- Remise de la plaquette d'information relative au bilan de compétences

Entretien d'information

PHASE PRÉLIMINAIRE

- Validation du caractère volontaire de la démarche
- Analyse de la démarche et des besoins du bénéficiaire
- Détermination du format le plus adapté à la demande et aux besoins du bénéficiaire
- Définition conjointe des modalités de déroulement du bilan de compétences
- Informations sur les principes d'utilisation du document de synthèse du bilan de compétences

PHASE D'INVESTIGATION

- Analyse du parcours professionnel, des comportements au travail, des valeurs et des intérêts professionnels
- Analyse des aptitudes et motivations
- Analyse des compétences professionnelles et personnelles
- Définition d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation

PHASE DE CONCLUSION

- Appropriation des résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recensement des conditions et moyens favorisant la réalisation du projet
- Formalisation des principales modalités et étapes de la mise en œuvre du projet
- Rédaction conjointe et remise du document de synthèse
- Planification d'un entretien de suivi à 6 mois après la fin du bilan

Entretiens semi-directifs

Tests psychométriques Questionnaires

Documentation métiers /secteurs d'activité

Enquête métier /enquête emploi /enquête formation

Synthèse du bilan / Plan d'actions pour la réalisation du projet